

RESISTANCE DANS LES LABORATOIRES

FACE AUX DERIVES DE LA BIBLIOMETRIE

❖ Motion du LIPN Paris-Nord

Motion votée en AG le jeudi 4 octobre 2007 à l'unanimité des présent(e)s

Les enseignants-chercheurs et chercheurs du Laboratoire d'Informatique de Paris-Nord (LIPN), réunis en AG le 4 octobre 2007, sont favorables à une évaluation reflétant de manière satisfaisante leur activité, mais refusent l'évaluation de type bibliométrique telle qu'elle leur a été proposée, évaluation décidée de plus unilatéralement et sans information sur son utilisation. En conséquence, nous, enseignants-chercheurs et chercheurs du LIPN, refusons de transmettre la fiche Excel demandée par le CNRS.

Ce refus est en outre motivé par le fait que cette fiche a été établie sur des principes contraires à toute évaluation scientifique sérieuse :

- les données demandées peuvent provenir de sources hétérogènes (ISI Web of Knowledge, Google Scholar, etc.) ; en conséquence, le cumul des résultats est sans valeur et aucune traçabilité n'est possible
- l'indexation de la base ISI est conçue sur une base établie par le personnel d'ISI lui-même ; cette indexation ne reflète pas la valeur réelle des publications dans de nombreux domaines (revues ou conférences d'importance secondaires surestimées, absence de revues et de conférences internationales majeures) et ne garantit pas l'indépendance de l'évaluation, vis-à-vis notamment des éditeurs.
- l'indexation des publications est fortement variable d'un (sous-)domaine à un autre, ce qui rend la comparaison des facteurs d'impact largement caduque et désavantage les laboratoires multidisciplinaires.

Les enseignants-chercheurs et chercheurs du LIPN appellent de leurs vœux une évaluation fondée sur une appréciation cohérente et globale, sans doute à la fois quantitative et qualitative, de leurs activités. Nous fournirons prochainement des propositions de validation qui nous semblent plus conformes aux caractères propres de nos domaines de recherche.

❖ Réaction de Jean-Luc MAZET, Secrétaire Général du SNCS dans le SNCS-HEBDO du 11 septembre 2007

Halte au rouleau compresseur de l'« évaluation » bibliométrique au C.N.R.S. !

Saisie d'une stupéfiante « fièvre bibliométrique », la direction des partenariats du C.N.R.S. a inventé cet été, sans consulter personne, de faire remplir à chaque chercheur des unités de la prochaine vague de contractualisation le tableau de ses « indicateurs » bibliométriques ! Cette initiative méconnaît évidemment le rôle central, récemment réaffirmé par la direction du C.N.R.S., du Comité national dans l'évaluation des chercheurs. Celui-ci n'a évidemment rien demandé qui ressemble à une officialisation des indicateurs ! Mieux : lorsqu'il a débattu de la question en session plénière à l'automne 2005, il a conclu que les indicateurs bibliométriques comportaient de tels biais qu'il était hors de question de leur faire quelque place officielle que ce soit dans un système d'évaluation responsable. L'initiative de la DPA apparaît comme une tentative de sabotage de notre système d'évaluation des chercheurs. Elle n'appelle donc qu'une réponse : le refus pur et simple d'y répondre.

par Jean-Luc Mazet, secrétaire général du SNCS-FSU

En consultant les instructions fournies par le CNRS pour la constitution des dossiers de contractualisation de la vague C, nombre de collègues ont découvert avec stupéfaction une « fiche de données bibliométriques » à remplir pour chaque chercheur. Celle-ci comporte, entre autres, les rubriques :

- 3 - Nombre d'articles réf Web of Science sur 2004-2007
- 4 - Nombre total d'articles réf. Web of Science, Npa
- 6 - Nombre total de citations Nc,totb
- 7 - Nombre total de citations hors autocitations
- 8 - Nombre de citations par articles Nc,tot/Npd

- 10 - Facteur h
- 11 - Facteur h relatif, h/N_{pf}
- 12 - Facteur d'impact max. de la discipline
- 13 - Facteur d'impact moyen de la discipline
- 14 - Facteur d'impact max. pour le chercheur
- 15 - Facteur d'impact moyen pour le chercheur

D'après nos informations, cette initiative ne vient pas du ministère de la recherche (où la forme classique des dossiers de contractualisation avait été reconduite, pour la vague C, depuis longtemps), ni de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, où l'on se montre très surpris de ce zèle intempestif.

Surtout, cette demande méconnaît gravement le rôle du Comité national, qui reste en charge de l'évaluation des chercheurs. Celui-ci a toujours indiqué avec force (par exemple lors de [sa réunion plénière en 2005](#)) que la bibliométrie recelait tellement de biais et de dangers qu'il était hors de question d'en faire une méthode officielle. Il avait précisément mis en garde contre la « dérive vers l'évaluation automatique » à laquelle nous assistons maintenant !

Accessoirement, le site web du CNRS, plus précisément [les pages web du département SHS](#), officialisent un classement des revues qui, là encore, va à l'encontre des préconisations de notre instance d'évaluation. Toujours selon le relevé de conclusion de la réunion plénière du Comité national le 9 décembre 2005, « Les biais inhérents aux critères bibliométriques (...) mis en avant par certains « gestionnaires » de la recherche ont été clairement mis en évidence. » Il est donc particulièrement mal venu que les facteurs d'impact reçoivent l'onction d'un affichage officiel dans la maison !

La fiche bibliométrique préparée par la DPA, sans aucune réflexion sérieuse, représente au mieux une perte de temps, au pire un parasitage du système d'évaluation. Le SNCS appelle tous les chercheurs et enseignants-chercheurs à refuser de la remplir ou au moins, à laisser en blanc les cases prévues pour ces soi-disant indicateurs « objectifs ». Le Comité national n'en continuera pas moins de juger de façon approfondie le travail des chercheurs du Centre, en utilisant tous les éléments d'appréciation qu'il jugera lui-même nécessaires

❖ Mise au point de la Conférence des présidents du Comité national de la recherche scientifique sur l'évaluation bibliométrique des chercheurs CNRS

Un service du Centre national de la recherche scientifique fait actuellement circuler une fiche d'évaluation bibliométrique, que devraient remplir les chercheurs des unités de la vague C. Le Comité national de la recherche scientifique, seule instance officielle d'évaluation des chercheurs du CNRS, dément avoir été consulté pour la mise au point de cette fiche. Il rappelle que les indicateurs bibliométriques ne peuvent remplacer une véritable évaluation par les pairs. Aucune évolution des fiches individuelles des chercheurs du CNRS visant à utiliser de tels indicateurs

A Meudon, le 2 octobre 2007.